

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Mission d'information de la Conférence des présidents sur les causes et conséquences de la baisse de la natalité en France

- Audition, ouverte à la presse, de Mme Corinne Luxembourg,
professeure en géographie et aménagement à l'université
Sorbonne Paris Nord 2
- Présences en réunion 10

Jeudi
27 novembre 2025
Séance de 9 heures

Compte rendu n° 31

SESSION ORDINAIRE 2025-2026

**Présidence de
Mme Constance de
Pélichy, *présidente de la
mission d'information***



La séance est ouverte à neuf heures cinq.

Mme la présidente Constance de Péligny. Nous avons le plaisir d'accueillir Mme Corinne Luxembourg, professeure en géographie et aménagement à l'université Sorbonne Paris Nord.

Madame la professeure, je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation.

Notre mission d'information a souhaité inclure les questions d'urbanisme et d'aménagement dans le champ de ses travaux car elle les a identifiées comme pertinentes pour tracer des pistes d'action, au-delà du problème bien réel du logement. L'espace public semble de moins en moins accueillant pour les familles, les mères, les jeunes enfants, et nous nous demandons dans quelle mesure cela peut influencer sur la baisse actuelle de la natalité.

Vos travaux portent notamment sur la manière dont les villes et les espaces publics reproduisent les inégalités sociales et de genre et sur la façon dont l'urbanisme peut être repensé pour être plus habitable et plus inclusif. Nous serons heureux que vous nous les présentiez.

Mme Corinne Luxembourg, professeure en géographie et aménagement à l'université Sorbonne Paris Nord. Je précise que je suis géographe, et non démographe : j'ai donc quelques hypothèses sur la question de la natalité mais je n'ai pas conduit de travaux spécifiques dans ce domaine. Je constate la progression quotidienne d'une anxiété qui tient à plusieurs critères : le réchauffement climatique, auquel la question de l'urbanisme est liée ; le caractère anxiogène de nombre de discours qui ont contribué à dégrader le rapport à l'altérité ; un sentiment de déclassement de plus en plus fréquent, qui touche les familles dans leur ensemble – alors que chacun souhaite le meilleur à ses enfants, il devient compliqué de leur prévoir un avenir.

L'évolution des modes de vie dans les cinquante dernières années a conduit à l'extension du travail de nuit, notamment pour les femmes. L'organisation de la famille en subit les conséquences, les femmes étant celles qui s'occupent principalement des enfants, si l'on tient compte des stéréotypes de genre – elles vont les chercher dans leur établissement scolaire ou à la crèche, elles participent au ravitaillement de la famille. Il y a une confrontation entre le développement des horaires de plus en plus décalés, voire de nuit, et l'injonction qui est faite beaucoup plus souvent aux femmes qu'aux hommes de surveiller leurs enfants et de garantir leur éducation. Mais je suppose que vous avez déjà évoqué tous ces thèmes.

Pour ma part, je travaille plutôt sur les villes de banlieue et sur l'espace public. Ce dernier n'est neutre ni du point de vue social ni du point de vue du genre. J'ai effectué un long travail de recherche entre 2014 et 2020, financé par la municipalité de Gennevilliers. Au-delà du réel bonheur de voir un projet de recherche long financé par de l'argent public, ce qui est de plus en plus compliqué, ce travail a permis de recueillir des éléments sur la non-neutralité de l'espace public et sur les difficultés rencontrées par les femmes pour pratiquer la ville.

J'ai mené ces recherches dans un contexte particulier : celui des derniers contrats de ville, lesquels intégraient obligatoirement la question du genre dans le diagnostic. Les quartiers dits prioritaires de la politique de la ville (QPV) ont ainsi fait l'objet de travaux sur le genre. Cela ne signifie évidemment pas que les quartiers non concernés par la politique de la ville ou les territoires situés hors des quartiers populaires soient exempts de sexisme : simplement, on ne les étudie pas, ou très peu.

Quel que soit le cadre social ou culturel, l'espace urbain n'est pas neutre : il est genré et différencié dans ses pratiques. On peut résumer la situation ainsi : les hommes occupent l'espace, c'est-à-dire qu'ils ont plutôt une pratique statique de l'espace public, tandis que la pratique des femmes relève de la circulation. Cela n'a rien de nouveau, pas plus à Gennevilliers qu'ailleurs ; les différents travaux menés sur le sujet aboutissent régulièrement aux mêmes résultats. Les femmes accomplissent ce que l'on appelle les tâches de *care*, à savoir ravitailler le foyer et s'occuper de tierces personnes – enfants, personnes âgées ou vulnérables.

Avoir un enfant entraîne un grand changement car l'arrivée d'un être humain supplémentaire modifie considérablement la façon de vivre. C'est le moment où, dans un couple, on décide qui va moins travailler pour s'occuper de cet humain supplémentaire, que cela soit verbalisé ou non. La décision est souvent liée au genre, aux revenus, au différentiel de salaire, à l'accès aux transports, au permis de conduire ou à la voiture.

C'est aussi le moment où, quand on habite dans un centre urbain, on pense à déménager pour trouver un logement plus grand. Dans les centres urbains, en effet, un tel logement est souvent plus cher, voire hors de prix et l'on part en périphérie pour vivre comme on le souhaite, en tout cas dans des conditions les plus dignes possibles, avec un loyer abordable.

Cela soulève des questions écologiques et de santé publique. Non seulement l'allongement des déplacements entre le domicile et le travail augmente la fatigue, mais il renforce également l'appauvrissement des familles monoparentales, soit parce qu'il est difficile de conserver le mode de garde, soit parce que l'accès à la voiture est compliqué, ce qui pousse parfois à l'abandon d'un emploi trop éloigné.

À l'échelle locale, les contraintes spécifiques aux femmes, et donc aux mères, tiennent au manque de toilettes publiques et à l'impossibilité de rester dans l'espace public, ou en tout cas de s'y déplacer. Il est en effet compliqué d'avoir accès à un endroit où l'on peut s'arrêter, c'est-à-dire un banc public. Comme vous le savez, les bancs publics, qui sont devenus un réel objet politique, sont de plus en plus supprimés pour lutter contre la présence de personnes indésirables. En conséquence, l'espace public lui-même devient de moins en moins gratuit, c'est-à-dire que pour bénéficier de toilettes ou de la possibilité de s'asseoir, il faut se rapprocher d'un espace dans lequel on peut consommer au moins un café. Cela signifie qu'il faut dépenser de l'argent de façon régulière, ou alors s'empêcher de sortir.

Ces mécanismes sont encore accentués quand une femme est enceinte, en période de règles ou lorsqu'elle allaite. Il existe très peu de bancs d'allaitement : il y en a quelques-uns à Lyon et à Rennes, mais ce n'est absolument pas commun dans l'espace public. Rappelez-vous le scandale fait par certains à la vue de femmes en train d'allaiter à la terrasse d'un café : cela illustre bien les stéréotypes de genre et les discriminations que subissent les femmes.

Les femmes ayant des revenus plus bas et des retraites plus faibles, le fait que l'espace public soit de moins en moins gratuit limite leur circulation. Si on cumule cela avec la présence d'enfants en bas âge, leur déplacement dans l'espace public devient encore plus compliqué. Et quand les enfants sont un peu plus grands et qu'ils ont envie de profiter des aires de jeu dans les espaces urbains, le manque de toilettes publiques à proximité conduit souvent les femmes – mères ou assistantes maternelles – à se retenir de boire pour ne pas avoir nécessité d'aller aux toilettes. Là encore, cela pose un problème de santé publique : une hydratation insuffisante peut provoquer des problèmes rénaux. Or c'est assez fréquent chez les femmes, qui répondent souvent, quand on les interroge, qu'elles ne boivent pas régulièrement en raison de l'absence de toilettes.

Travailler sur l'espace public au prisme du genre et des inégalités dans leur ensemble, c'est aussi étudier la façon dont on ravitaille un foyer et les lieux où sont situés les espaces commerciaux. Même si nombre de politiques publiques prévoient le réaménagement de commerces dans les centres-bourgs, les centres commerciaux sont implantés principalement en périphérie, ce qui pose des questions écologiques – cela nécessite la consommation d'espaces agricoles ou végétalisés – et soulève des problèmes de circulation. En effet, la fameuse « ménagère de moins de cinquante ans », que l'on a longtemps imaginée comme n'ayant pas d'emploi rémunéré, dépend souvent de transports en commun difficiles d'accès, pas toujours fiables et aux fréquences peu satisfaisantes, ou bien d'une personne possédant une voiture, ce qui complique sa circulation.

À cela s'ajoute le fait que la circulation des femmes dans l'espace public est souvent beaucoup plus fractionnée que celles des hommes. L'espace public est conçu principalement pour un mode de vie masculin, qui ne prend pas en charge un fractionnement aussi important.

Il serait faux de dire que l'on n'a pas pensé des lieux pour les femmes dans l'espace public. Ce sont principalement les aires de jeux pour enfants – où l'on trouve les « bancs des mamans », ainsi appelés car c'est quasiment le seul endroit où l'on peut s'installer en toute légitimité sans crainte d'être embêtée : on voit à quel point les stéréotypes de genre sont efficaces ! – et les centres commerciaux – on a bien pensé l'espace du centre commercial, mais pas ses accès. Il est donc indispensable de regarder comment les politiques urbaines peuvent intégrer ces réalités différenciées car les stéréotypes de genre, même si l'on souhaite très fort les voir disparaître, ont encore de belles années devant eux.

Un autre sujet d'intérêt pour vos travaux pourrait être la place des enfants dans l'espace public. Il y a une prise de conscience du fait que les enfants sont de moins en moins présents dans la rue. Dans l'imaginaire lié à l'immédiat après-guerre, les enfants jouaient dans des terrains vagues. Or, ces espaces n'existant plus, les enfants n'y sont plus. De plus, ils héritent de la ville conçue pour la voiture durant les Trente Glorieuses. Pour des raisons tenant à la sécurité routière, il est compliqué d'imaginer des enfants gambader dans la rue sans risquer de se faire renverser. Quand on mesure 1 mètre de hauteur plutôt que 1,50 mètre, on n'a pas la même visibilité, on pense que la voiture qui arrive à grande vitesse est très loin. Les dangers sont d'autant plus importants.

La réflexion se développe sur l'organisation des aires de jeu, lesquelles doivent être repensées pour être moins genrées – il faut moins de camions de pompiers d'un côté et de jolies balançoires roses de l'autre – et pour favoriser la motricité. Je suis bien consciente que repenser les politiques publiques, tant nationales que locales, demande du temps et coûte de l'argent public – en tant qu'universitaire, je suis bien placée pour savoir qu'il est de plus en plus rare.

Un autre thème peut être évoqué : celui de la taille du logement et de son adaptation. Le bailleur social Val-d'Oise Habitat a décidé de faire une expérience en construisant trente-cinq logements sociaux dits égalitaires – il s'agit d'aménager les surfaces différemment afin de procurer plus de confort à l'ensemble de la famille. Il est nécessaire également de tenir compte de l'évolution de la famille parce que les enfants grandissent : il faut donc réfléchir à l'acquisition de l'autonomie dans le cadre de ces logements. De même, il faut penser la place de l'alimentation. Les celliers, qui avaient disparu, tendent à revenir parce qu'ils permettent de stocker de la nourriture, d'avoir une meilleure alimentation et de faire des économies d'énergie – un cellier au frais permet d'éviter de remplir un frigo.

Ces adaptations contribuent à alléger les inquiétudes. Un logement trop petit pour la famille oblige à se poser des questions sur l'organisation des repas d'un point de vue pratique : qui est présent et à quel moment ? comment fait-on manger tout le monde ? Cela augmente la charge mentale, dont on sait qu'elle concerne surtout les femmes.

Tous ces éléments invitent à se poser des questions sur le marché du logement : s'agit-il d'un marché parmi d'autres ? doit-on le déréguler ou, au contraire, envisager de construire davantage de logements sociaux ? Plus de 75 % de la population française y est éligible ; or la France n'a pas les moyens de loger toute cette population. Il faut également réfléchir à l'accompagnement, au *care* et à l'aménagement de crèches publiques afin que les forfaits soient adaptés aux revenus des familles.

Concevoir l'espace public comme un environnement convivial et le moins stressant possible, cela veut dire aussi penser la ville à 5 kilomètres par heure, c'est-à-dire à la vitesse d'un corps qui se déplace à pied, et pas à 30 km/h, qui est celle de la voiture. De nombreux travaux sur le rythme imposé par l'architecture dans l'espace public ont montré qu'un rythme court, saccadé, permet de réduire le sentiment d'insécurité, alors que de grands murs ou des zones de bureaux très homogènes favorisent un sentiment d'anxiété dans l'espace public, notamment quand il fait nuit. La question de la nuit est importante mais s'éloigne peut-être du sujet de la natalité ; si vous avez des questions à ce propos, j'y répondrai bien volontiers.

M. Jérémie Patrier-Leitus, rapporteur. Vos travaux éclairent une partie de ce qui occupe cette mission d'information, à savoir la place des femmes, des familles et des enfants dans l'espace public.

Vous avez fait de Gennevilliers le lieu de vos engagements, tant dans le cadre de vos activités d'enseignement et de recherche que comme conseillère municipale. Même si vos travaux sont postérieurs à votre engagement politique, j'aimerais savoir comment, concrètement, vous et les élus locaux avez utilisé Gennevilliers comme un laboratoire pour concevoir un espace public moins stéréotypé et moins genré afin de combattre les biais que vous avez évoqués.

J'aimerais avoir votre avis en tant que géographe – il ne s'agit pas d'un jugement politique – sur la manière dont les grandes villes françaises prennent en compte l'enjeu majeur de l'adaptation de l'espace urbain aux familles et aux enfants. Avez-vous mis en place des dispositifs ou adopté des mesures en ce sens ? On connaît le dicton : à Paris, avec un enfant, on campe ; avec deux enfants, on décampe. Au-delà de cette formule, les villes françaises, quelle que soit la couleur politique de leurs édiles, ont-elles su adapter l'espace urbain aux enfants ? Une expérience est en cours à Rennes, qui a nommé une conseillère municipale déléguée à la ville à taille d'enfant. Avez-vous un recul sur les actions mises en œuvre par nos édiles ?

Mme la présidente Constance de Pélichy. Je complète les propos du rapporteur avec une question liée : observe-t-on une différence dans l'appropriation de l'espace public par les femmes et les enfants en fonction du type de strate – métropole, ville moyenne, village ? L'organisation spatiale tient-elle seulement à la volonté politique ou dépend-elle aussi du type de collectivité ?

M. Jérémie Patrier-Leitus, rapporteur. Je complète à mon tour la question posée en vous demandant si vous avez un avis, à la fois comme chercheuse et comme conseillère municipale, sur la compétence enfance, petite enfance et famille qui, selon les territoires, est exercée par les communautés de communes, par les agglomérations ou par les villes : quelle est

la bonne échelle pour penser l'adaptation d'un territoire aux familles et aux enfants ? La ville constitue-t-elle un niveau pertinent ? Considérez-vous, à Gennevilliers, qu'il était suffisant de penser les politiques publiques à l'échelle de la ville et du conseil municipal ?

Mme Corinne Luxembourg. J'ai effectivement été conseillère municipale déléguée à la jeunesse puis chargée de questions relatives à mon quartier, ce qui me permet d'affirmer que Gennevilliers est le centre du monde ! Le choix d'en faire un laboratoire de la place des femmes dans l'espace public est postérieur à mon mandat de conseillère municipale. Si le maire nous a laissés mener un travail de recherche durant six ans, de 2014 à 2020, cela tient au fait que Gennevilliers est engagée depuis fort longtemps auprès des femmes. Elle fait partie des villes où certaines femmes ont été élues avant même d'avoir le droit d'être conseillères municipales ou députées ; elle a favorisé l'implantation du Planning familial et elle a accueilli une maison du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) pour aider les femmes à avorter et arrêter le massacre des avortements clandestins. Ce parti pris idéologique a des conséquences sociales quotidiennes pour les femmes, pour les enfants et pour le reste de la population. Nous avons décidé de les évaluer.

Les femmes que nous avons interrogées ont cité les endroits où elles ne se sentaient pas bien, mais aussi des endroits où elles se sentaient bien alors que ces espaces n'avaient pas fait l'objet d'une réflexion sur le genre. Cela nous a permis d'identifier les dispositifs urbains qui fonctionnent afin de les reproduire par la suite. C'était notamment le cas dans l'écoquartier, où les trottoirs sont larges et où la végétation se trouve dans des noues paysagères décaissées par rapport à la rue ; de ce fait, contrairement aux bosquets et aux buissons, dont l'ombre peut être confondue avec celle d'une personne, elle n'est pas perçue comme un danger. Les personnes âgées ont également pointé la nécessité d'assises où l'on puisse rester longtemps ; celles-ci doivent en même temps répondre à d'autres préoccupations, comme celle de pouvoir s'y installer avec des enfants, de s'y allonger au besoin ou d'y changer un enfant, par exemple grâce à des banquettes sans dossier, ou encore de ne pas être embêtée, ce qui implique d'avoir le choix de l'endroit où s'asseoir.

Je n'ai pas la maternité totale des innovations qui ont été proposées à l'issue du travail du comité de pilotage qui a associé les services techniques de la ville, les services culturels et les services de la jeunesse. Ce qui a été produit durant ce mandat municipal est un peu de mon fait et beaucoup du leur.

L'adaptation de la ville à l'enfant est, elle aussi, le fruit d'une réflexion longue. Les premiers espaces de jeux pour enfants à Gennevilliers datent des années 1970. Celui du quartier du Luth est assez remarquable dans la mesure où il a été pensé comme un terrain d'aventures non genré pour différentes tranches d'âge. Il y aurait sans doute des choses à revoir, comme le sol, car on se fait plus mal quand on tombe, bien qu'il n'y ait pas plus d'accidents qu'ailleurs. L'adaptation passe aussi par des trottoirs plus larges et par un dénivelé plus faible entre le trottoir et la chaussée – c'est le fruit de la réflexion de deux mandats municipaux sur le handicap –, ce qui favorise non seulement la circulation des fauteuils roulants, mais aussi celle des poussettes et des personnes âgées. Ces dispositifs ont été repris dans d'autres villes comme Villiers-le-Bel, où Val-d'Oise Habitat et le bureau d'études Genre et ville ont mené, conjointement avec les services techniques, une réflexion sur la circulation.

Les grandes villes discutent de plus en plus des actions à réaliser pour renforcer la place de l'enfant en ville, notamment au sein de réseaux à l'échelle européenne. La Ville de Paris s'y est mise après avoir constaté que de moins en moins d'enfants couraient seuls dans la rue. La ville de Marseille a organisé des marches d'enfants dans l'espace public, sur le modèle

des marches exploratoires de femmes, en lien avec l'École d'architecture et du paysage de Marseille. Sur le sujet, les travaux du sociologue Clément Rivière sur la place de l'enfant et de l'adolescent dans la ville sont sans doute les plus aboutis en sciences humaines et sociales ; la question est également étudiée par des collègues architectes et anthropologues.

Il n'y a pas à proprement parler de strates de population distinctes entre les métropoles, les villes moyennes et les espaces ruraux, même s'il y a évidemment des critères liés à la taille de la ville. On trouve davantage de voitures dans les métropoles ; dans les villes moyennes, la circulation piétonne est plus fréquente ; enfin, il y a moins de transports en commun dans les espaces ruraux, ce qui accroît la dépendance à la voiture. De ce fait, quand les couples au revenu médian quittent les grandes villes car le coût du foncier y est trop élevé pour élever un, voire deux enfants avec chacun leur chambre, et s'installent dans les espaces périurbains ou rurbains – cet intervalle entre l'espace rural et l'espace urbain –, celui des deux parents dont le revenu est le plus faible passe souvent à temps partiel, quitte son emploi ou en trouve un autre, plus proche et moins bien payé, afin de s'adapter aux rythmes scolaires. Cette adaptation est majoritairement consentie par les femmes, au point que certains sociologues parlent de « veuves vertes » pour désigner celles d'entre elles qui se retrouvent seules dans l'espace périurbain sans pouvoir accéder à l'emploi. Aucun endroit n'est mieux qu'un autre. Les difficultés ne sont pas les mêmes, mais elles sont toujours liées aux stéréotypes de genre.

Quelle est la bonne échelle territoriale pour la compétence enfant ? À Gennevilliers, les crèches ont longtemps été départementales avant de devenir municipales. Le choix dépend des lieux. Je n'ai pas d'avis tranché.

Mme Béatrice Piron (HOR). Vous nous avez présenté l'expérience de votre commune pour faciliter la vie des mères, des enfants et des familles. Avez-vous mené des recherches sur l'intolérance de la société ou de certains adultes vis-à-vis du bruit des enfants ? Certaines écoles sont contraintes de fermer leur cour de récréation pour cette raison et des crèches rencontrent des problèmes de voisinage.

Mme Corinne Luxembourg. Ma collègue Eugénie Le Bigot et moi avons déposé un projet de recherche sur la tolérance à l'enfant et la place des enfants dans la diversité des espaces publics en France, en Espagne et potentiellement ailleurs, mais nous en sommes encore à la demande de financement.

M. Philippe Bonnacarrère (NI). Les questions évoquées sont intéressantes. J'avoue que je n'avais jamais envisagé l'usage de l'espace public comme dynamique pour les mamans et plus statique pour les messieurs. En vous écoutant, je me suis efforcé d'appliquer ces réflexions à la ville que je connais le mieux. Vous avez sans doute raison.

J'ai été un peu gêné par la référence faite au handicap, que les collectivités gèrent par des normes de largeur et d'abaissement des trottoirs. Cela m'embêtait d'aborder le sujet par ce biais. Néanmoins, vous avez fini par y faire référence en disant que les politiques destinées à faciliter la circulation des personnes handicapées sont objectivement bien pour les mamans ; bien sûr, je ne fais pas de confusion entre ces deux éléments. Je vois difficilement ce que nous pouvons faire de plus pour améliorer la fluidité de la circulation des poussettes, à moins de renforcer les arbitrages dans certaines rues étroites où nous sommes réticents à supprimer le stationnement pour élargir les trottoirs. Je vois dans vos propos une invitation à aller plus loin.

Vous avez aussi évoqué les joies des bancs et des toilettes. Je n'irai pas sur ce terrain. C'est un sujet abordé depuis longtemps dans toutes les réunions de quartier, et personne n'a trouvé la solution idéale.

Je remarque que l'on trouve dans tous les territoires, urbains et ruraux, le même schéma presque caricatural : des aires de jeux pour enfants comme il y en a toujours eu ; ensuite, y compris dans les communes rurales, même relativement modestes, un *city stade* pour les ados ; enfin, dans les communes entre 3 000 et 5 000 habitants, un *skate park* ou un *pump track*, voire les deux, pour les jeunes d'environ dix-huit ans. Existe-t-il d'autres modes d'aménagement de la ville que ce triptyque stéréotypé pour les enfants et les adolescents ? Y a-t-il d'autres approches plus intelligentes ?

Je n'ai pu m'empêcher de sourire en entendant l'observation de ma collègue sur la question de l'intolérance. Les maires connaissent les joies de la hauteur des filets autour des *city stades*, autant que le débat passionnant entre les jeunes générations et les riverains concernant l'heure à laquelle il faudrait éteindre les lampadaires à proximité du stade...

Mme la présidente Constance de Pélichy. Les interventions de Mme Piron et de Mme Bonnecarrère me poussent à vous interroger sur la surspécialisation de l'espace public. Cette problématique recouvre la place de l'enfant dans la rue, mais aussi la capacité du voisinage à supporter l'enfant et le coût de l'espace qui lui est consacré par la collectivité, car on en vient à séquencer les équipements nécessaires par tranche d'âge. N'y a-t-il pas là, pour l'urbaniste et la géographe que vous êtes, un terrain de jeu ?

Mme Corinne Luxembourg. La question des équipements sportifs en ville fait intervenir un élément qui vous passionnera sans doute lors des prochains débats budgétaires : ne faudrait-il pas adopter un budget sensible au genre ?

On construit un *city stade* pour le jeune ; mais la jeune, où est-elle ? Je peux parler en détail des *pump tracks* pour avoir passé une semaine à observer celui de Lalevade-d'Ardèche afin de déterminer qui l'utilisait, pendant combien de temps, qui restait autour et quelles étaient les dynamiques de performance. On constate que les *city stades*, les *skate parks* et les *pump tracks* sont construits majoritairement pour les garçons, et pas pour n'importe quels garçons : pour ceux dont le corps est performant physiquement. Il est tout aussi intéressant de constater qu'à partir du moment où les garçons vont prendre leur goûter, les filles sont plus nombreuses, sans être majoritaires – nous les avons comptées une par une pendant une semaine de congés scolaires à la Toussaint. Il y a donc un niveau de tolérance au-delà duquel les filles ne se sentent pas légitimes à utiliser ces équipements car elles sont moins performantes. Comme on leur a longtemps expliqué que leur place n'était pas dans l'espace public à montrer leur corps en mouvement, elles font moins de sport que les garçons ; puisqu'elles s'entraînent moins souvent, il leur faut plus de temps pour arriver au même niveau de compétence. J'ai fait le même travail sur une autre *pump track* dans une ville de taille plus importante. Les résultats étaient sensiblement les mêmes.

L'intérêt du budget sensible au genre est de déterminer à qui profitent les équipements financés par l'argent public. Les femmes et les hommes sont égaux devant l'impôt ; il serait bon qu'ils en récoltent également les fruits.

L'espace public est fragmenté depuis la charte d'Athènes, qui a fonctionnalisé dans l'immédiat après-guerre les lieux d'habitat, de loisirs, de travail et de circulation et rangé tout le monde dans des cases.

Pourtant, on se rend compte que les espaces publics qui fonctionnent bien sont souvent des espaces verts non spécialisés. Il y en a un à Paris derrière la gare de l'Est, et il me semble en avoir vu un autre à Angers. C'est un espace en forme de goutte d'eau qui tombe modelé en forme de vagues qui figurent des ondes, avec des hauts et des bas. On peut monter, redescendre, s'inventer plein d'histoires ; on peut s'y adosser, s'allonger entre deux vagues ou se poser dessus. C'est de l'herbe et de la terre. Ce n'est pas dangereux et cela fonctionne pour tous les âges, pour les familles comme pour les amis ; en période de réchauffement, c'est aussi un espace agréable à vivre.

Les espaces non spécialisés sont également moins sensibles aux effets de mode, ce qui est une source d'économies budgétaires pour les collectivités autant que de bénéfices écologiques. Les *skate parks* sont de moins en moins utilisés et l'on a désormais plutôt tendance à construire par des *pump tracks*. Une fois la mode passée, que faire de ces espaces que l'on a imperméabilisés ?

Mme la présidente Constance de Pélichy. Je vous remercie pour cette intervention qui, en nous permettant d'effectuer un pas de côté, complète utilement nos travaux.

La séance s'achève à neuf heures cinquante-cinq.

Membres présents ou excusés

Présents. – M. Philippe Bonnacarrère, M. Jérémie Patrier-Leitus, Mme Constance de Pélichy, Mme Béatrice Piron

Excusé. – M. Thibault Bazin